



Composter chez soi

Faire son compost

Dans notre département, plus d'un tiers de nos ordures ménagères est fermentescible. Cela signifie que l'on peut les composter.

Alors pourquoi ne pas composter ses épluchures de légumes, son marc de café, ses coquilles d'œufs ou encore ses résidus de jardin et du potager ?

Réduire le volume d'ordures ménagères résiduelles à traiter par la collectivité, enrichir la terre de ses plantations sans frais ... les avantages sont nombreux.

Le compostage domestique

Le compostage est un processus biologique naturel de décomposition des déchets organiques sous l'action de micro-organismes, champignons microscopiques ou bactéries en présence d'oxygène et d'eau.

Après quelques mois de fermentation (6 à 7 mois), on obtient un produit comparable au terreau appelé compost, qui nourrit la terre en lui apportant des minéraux essentiels et participe ainsi à la croissance des végétaux.

Ses avantages

Le compostage n'a que des avantages !

- Il est écologique car lorsque vous compostez vos déchets vous participez à la protection de l'environnement en réduisant le poids de vos poubelles, en limitant les transports liés à leur collecte et leur traitement, ou encore en produisant vous-même votre engrais pour vos plantes.
- Il est économique car produire moins de déchets c'est maîtriser les coûts liés à leur transport et à leur traitement. De plus, vous obtenez un amendement gratuit pour votre jardin.

Télécharger :

- [le guide du compostage](#)



Le lombricompostage

Toutefois, pour ceux qui ne disposeraient pas de jardin, il existe également une technique, moins connue mais tout aussi efficace, permettant aux foyers, résidents dans des appartements ou maisons de ville, de valoriser leurs déchets organiques, c'est le lombricompostage.

Le lombricompostage est une technique utilisant un processus naturel et écologique consistant à placer dans un récipient appelé, lombricomposteur, des vers de terre se nourrissant des déchets organiques apportés régulièrement lors de la préparation des repas. Ces vers de terre mangent jusqu'à l'équivalent de leur poids par jour de matière organique et réduisent par 5 le volume initial qu'ils auront absorbé. Après une phase de digestion, les vers de terre rejèteront une matière dépourvue d'odeur, de la consistance d'un terreau appelée lombricompost.

Les 4 règles d'or pour bien composter

- Coupez les déchets trop gros (pour une décomposition plus rapide),
- Veillez à une bonne humidité,
- Aérez le compost en brassant régulièrement,
- Mélangez les matières entre elles pour optimiser la composition.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur les pratiques du compostage et du lombricompostage ou bien vous procurer le matériel, vous pouvez contacter votre collectivité compétente en matière de collecte.

Composter chez soi - SYDOM Aveyron Composter chez soi - SYDOM Aveyron